



Thiers Dore
et Montagne
L'INTERCO



Agir pour
la biodiversité



UCFF
Les Coopératives Forestières



PACTE Forêt-Z

Projet d'adaptation des forêts au changement climatique dans les territoires par la concertation

Livradois-Forez

Compte-rendu des ateliers thématiques :

- Jeudi 5 juin 2025, à la Maison du Parc à Saint-Gervais sous Meymont
- Mercredi 11 juin 2025, à la Maison du Parc à Saint-Gervais sous Meymont
- Jeudi 12 juin 2025, à la Maison du Parc à Saint-Gervais sous Meymont



Animation conduite et compte-rendu rédigé par DialTer : Jean-Luc
Campagne, Sophie Giraud, Anne Berthet

Avec le soutien
financier des



La démarche PACTE ForêtZ est conduite par 9 structures, engagées au sein d'un consortium à porter une démarche de dialogue territorial, à l'échelle des territoires des deux communautés de communes Ambert Livradois Forez (ALF) et Thiers Dore Montagne (TDM), dont l'objectif est :

Nos forêts demain, face au changement climatique : interrogeons et adaptons nos pratiques pour des forêts vivantes, fonctionnelles et productives

- *Prendre en compte les effets du changement climatique sur les forêts et paysages.*
- *Intégrer les enjeux du territoire et faciliter la cohabitation des différents usages en forêt.*

Cette démarche de dialogue se déroule en 2 phases, et le groupe de concertation est formé de deux sous-groupes constitués à l'échelle de chacun des deux territoires du projet.

Voir le schéma global de la démarche, en page suivante.

Après la 1^{ère} phase d'ateliers de février à Avril, **3 ateliers thématiques ont été proposés pour approfondir les 1^{ère} pistes imaginées lors des ateliers d'avril et élaborer des propositions :**

- **5 juin : Evolution des usages et renforcement du dialogue multi-acteurs**, pour des forêts multifonctionnelles face au changement climatique, accueillantes dans le respect de la propriété. *Cohabitation des usages en forêt, modalités de dialogue sur le territoire autour des enjeux forestiers.*
- **11 juin : Des forêts en transition dans le contexte du changement climatique :** accompagnement aux évolutions de pratiques de gestion. *Pratiques et modes de gestion des forêts, préservation des sols et écosystèmes forestiers, accompagnement des propriétaires.*
- **12 juin : Place et contribution des forêts dans l'évolution et la résilience du territoire, dans le contexte de changement climatique.** *Grand paysage et équilibre des grands types de milieux, contribution des forêts à la dynamique économique et à l'attractivité du territoire, filière forêt-bois et valeur ajoutée sur le territoire.*

Ces ateliers étaient ouverts aux participants des 2 sous-groupes de concertation regroupés.

Le présent compte rendu restitue les propositions qui ont été élaborées lors de ces ateliers, avec les vigilances suivantes : Le compte-rendu restitue les propositions telles qu'elles ont été formulées par les participants. **Cependant, les participants doivent comprendre que ces propositions ne seront pas reprises telles quelles dans le projet d'action finale.** En effet, les structures porteuses de la démarche au sein du consortium vont se saisir de ces propositions pour les traduire, les ajuster. Certaines ne seront peut-être pas reprises. Dans tous les cas, une restitution des propositions finales sera organisée. Quelques critères pour analyser la traduction possible des propositions :

- La cohérence ou complémentarité avec l'existant
- La faisabilité technique, mais aussi réglementaire
- Les moyens humains et financier que cela demanderait
- Les champs de compétence des structures (porteur d'action potentiel)

Objectifs des ateliers :

Rappel des finalités des ateliers précédents :

- Les 1^{ers} ateliers, en février ont permis de faire émerger les sujets de préoccupation concernant les forêts, aujourd'hui, sur le territoire. 8 grands thèmes ont été identifiés.
- Lors des ateliers d'avril, sur chacun des 8 grands thèmes de préoccupation issus des 1^{ers} ateliers, les participants ont été invité à se projeter vers les forêts de demain, en proposant des pistes. Plusieurs pistes ont été exprimées, par grand thème.

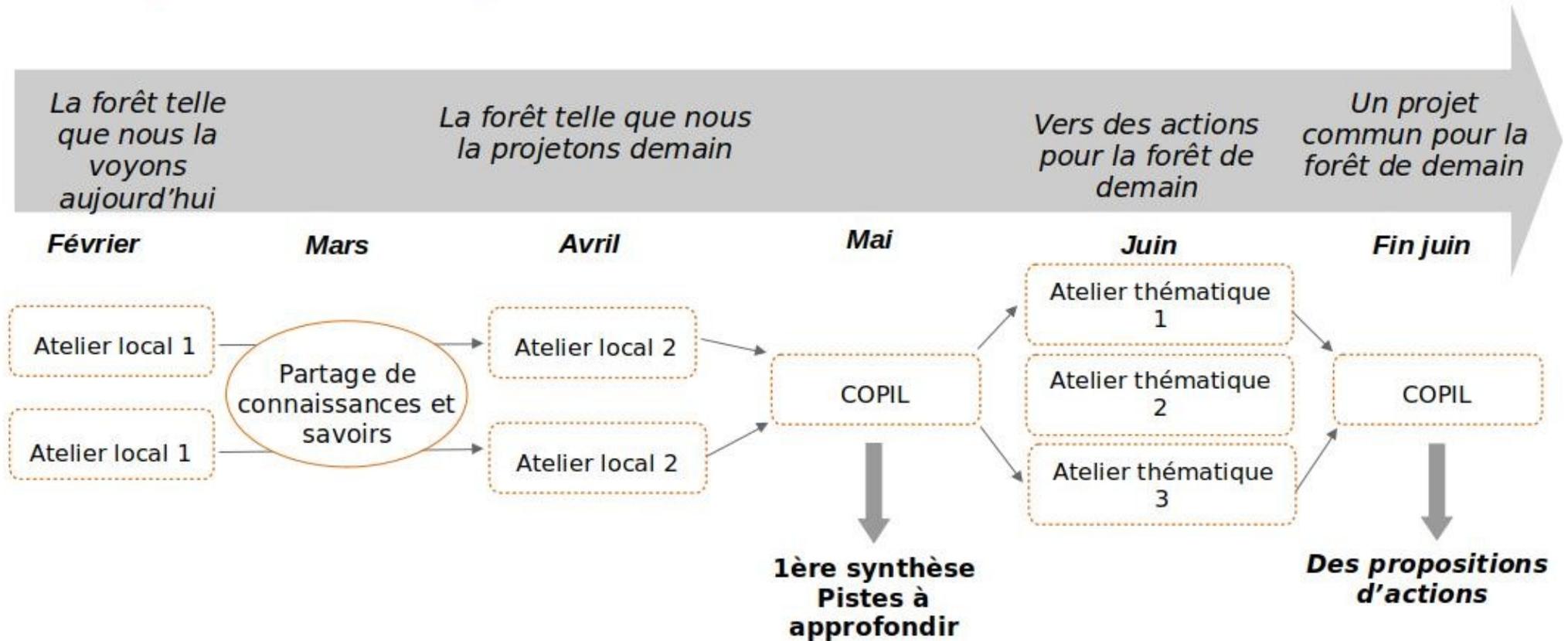
La synthèse des pistes exprimées pour les forêts de demain fait ressortir 3 grands thèmes, avec des orientations souhaitées et des intentions d'action.

Aussi, lors des 3 ateliers thématiques, les participants ont été invité à proposer quelques actions permettant d'aller vers l'objectif, et d'en approfondir le contenu. Sur chacun des thèmes, le travail a été organisé en petit groupe (3 tables de travail) selon les orientations qui ressortaient de la synthèse. Les participants, à titre individuel, ont pu travailler 2 orientations.

- **Thème : Evolution des usages et renforcement du dialogue multi-acteurs**, pour des forêts multifonctionnelles face au changement climatique, accueillantes dans le respect de la propriété.
 - Orientation 1 : Des usages de loisir qui respectent les forêts et écosystèmes dans l'optique que ces propriétés restent accueillantes
 - Orientation 2 : Des pratiques de gestion et de chantiers qui respectent les usages et aménagements
 - Orientation 3 : Des opportunités d'échange et dialogue pour mieux se comprendre mutuellement et accompagner les transitions de pratiques et usages, dans ce contexte de changement climatique
- **Thème : Des forêts en transition dans le contexte du changement climatique :** accompagnement aux évolutions de pratiques de gestion.
 - Orientation 1 : Des peuplements et des forêts plus diversifiés
 - Orientation 2 : Des modalités et pratiques de gestion qui préservent les sols et la richesse des écosystèmes forestiers
 - Orientation 3 : Plus de propriétaires mobilisés et actifs pour la gestion de leur forêt
- **Thème : Place et contribution des forêts dans l'évolution et la résilience du territoire, dans le contexte de changement climatique.**
 - Orientation 1 : Contribution des espaces forestiers aux paysages du territoire avec une vigilance sur l'équilibre entre les grands types de milieux et activités

- Orientation 2 : Contribution des forêts à la dynamique économique et à l'attractivité du territoire
- Orientation 3 : Une filière forêt-bois qui amène de la valeur ajoutée sur le territoire

Le dispositif de dialogue



Propositions : fiches-action élaborées

Atelier 1 : Evolution des usages & renforcement du dialogue multi-acteurs, pour des forêts multifonctionnelles face au changement climatique, accueillantes dans le respect de la propriété

Orientation 1 : Des usages de loisir qui respectent les forêts et écosystèmes dans l'optique que ces propriétés restent accueillantes

Action proposée	Bénévolat pour faire des contrôles sur la cueillette abusive
Intention	Informer et sensibiliser les usagers pour éviter les incivilités
Constats	Incivilités Conflits Cueillettes illégales de champignons (forêt privée)
Acteurs concernés	Acteurs : Chasseurs, Randonneurs
Freins à l'action	Habitude de cueillette à certains endroits Intérêt public peu visible
Incitatifs	
Plus-value	Conserver l'accessibilité des forêts privées
Modalités à mettre en place	Créer des collectifs mixtes
Prochaines actions	Faire participer les citoyens qui ont participé au Pacte Forêt-Z

Action proposée	Identifier les clubs et locations de quads, 4x4, VTT, pour mener des actions de sensibilisation auprès des usagers
Intention	Organiser, encadrer, réglementer pour éviter les dégradations des chemins en lien avec des activités de loisirs
Constats	Conflits avec les propriétaires Dégradation des sols Dérangement de la faune
Acteurs concernés	Acteurs : loueurs et vendeurs de véhicules motorisés usagers de véhicules motorisés villages de vacances, campings, hôtels, gîtes office de tourisme journaux locaux communes applications (stava)
Freins à l'action	Arriver à toucher des usagers hors cadre de clubs Usagers réfractaires au contrôle
Incitatifs	
Plus-value	
Modalités à mettre en place	Avoir une action particulière pendant la nidification et la mise bas des cervidés (Actions de contrôle) Information large dans les bulletins municipaux
Prochaines actions	

Action proposée	Organisation de sorties avec les scolaires pour sensibiliser aux bonnes pratiques en forêt en terme de cueillette, déchets, propriété
Intention	Informier et sensibiliser les usagers pour éviter les incivilités
Constats	Risque de remplacement du vivant par du virtuel Perte de culture locale Davantage d'incivilités car davantage de fréquentation
Acteurs concernés	Écoles primaires, corps enseignant Collèges/département Mairies Associations
Freins à l'action	Moyens financiers Manque de personnel encadrant Temps et énergie des professeurs Cadre réglementaire
Incitatifs	Organiser une journée dans les écoles
Plus-value	Préservation des milieux Moins d'incivilités
Modalités à mettre en place	Organiser une sortie avec des professeurs des écoles Associer les associations pour épauler les professeurs pour le contenu, le parcours, etc S'intégrer aux actions déjà existantes (Cofor, ONF)
Prochaines actions	Réunir les directeurs d'établissement pour tester leur motivation Travailler le pacte

Action proposée	Demander l'identité aux vendeurs de champignons, cueilleurs, pour contrôler Action de police auprès des cueilleurs à but lucratif (semi-professionnels)
Intention	Organiser, encadrer, réglementer pour éviter les abus de prélèvement liés à la cueillette
Constats	Cueillette abusive
Acteurs concernés	Acheteurs Courtiers Magasins locaux Restauration Marché (organisateur)
Modalités à mettre en place	Se renseigner sur ce qui se fait ailleurs
Prochaines actions	

Action proposée	Communiquer et sensibiliser via les applications collaboratives de randonnées, VTT, 4x4,...
Intention	Organiser, encadrer, réglementer pour éviter les dégradations des chemins en lien avec des activités de loisirs
Constats	Chemins endommagés Faune dérangée
Acteurs concernés	Propriétaires Elus ONF
Freins à l'action	Les gens aiment sortir hors des sentiers battus
Incitatifs	Sensibilité environnementale Peur du contrôle
Plus-value	Préservation de l'état des sols Accès aux chemins
Modalités à mettre en place	Identifier les interlocuteurs Prendre contact avec eux

Prochaines actions	
--------------------	--

Action proposée	Disposer des panneaux d'affichage dans les communes et en forêt pour sensibiliser à la cueillette
Intention	Organiser, encadrer, réglementer pour éviter les abus de prélèvement liés à la cueillette
Constats	Destruction des milieux Augmentation des tensions
Acteurs concernés	Propriétaires forestiers Cueilleurs Usagers de la forêt/promeneurs Elus France Bois Forêt
Freins à l'action	Difficile de demander aux gens d'être vertueux si on ne l'est pas soi-même
Incitatifs	
Plus-value	Evolution de la conscience collective Action complémentaire au contrôle Permet de toucher tout le monde, y compris les enfants Faire évoluer les consciences
Modalités à mettre en place	Communication positive Montrer ce que la filière fait elle-même Montrer l'exemple
Prochaines actions	Travailler les supports Travailler la diffusion, le plan de diffusion Diffuser ces mêmes visuels sur les réseaux sociaux Faire du démarchage

Orientation 2 : Des pratiques de gestion et de chantiers qui respectent les usages et aménagements

Action proposée	Intégrer des chemins de randonnées et de tourisme dans le Mode Op'
Intention	Limiter la dégradation des chemins et favoriser leur remise en état pour garantir leur praticabilité
Constats	Dégradation de l'offre touristique ± durable
Acteurs concernés	<u>Acteurs</u> : Collectivités ETF, exploitants Propriétaires <u>Bénéficiaires</u> : Secteur touristique Secteur sportif Association de randonnées
Freins à l'action	Temporalité des chantiers Réactivité des parties prenantes Non obligation
Incitatifs	
Plus-value	Permettre aux usagers de maintenir leur fréquentation malgré l'exploitation
Modalités à mettre en place	Cartographie Mettre en place des itinéraires bis avec RELF
Prochaines actions	

Action proposée	Non-exploitation dans les espaces sensibles
Intention	Meilleure sauvegarde des milieux et des services
Constats	Davantage de dégradation des écosystèmes et des services écosystémiques
Acteurs concernés	Propriétaires Citoyens
Freins à l'action	
Incitatifs	
Plus-value	Préservation des écosystèmes et des services écosystémiques
Modalités à mettre en place	Mettre en place une fiscalité/compensation/rémunération/rachat
Prochaines actions	

Action proposée	Observatoire de la voirie forestière
Intention	Limiter la dégradation des chemins et favoriser leur remise en état pour garantir leur praticabilité
Constats	Davantage de dégradations, plus rapide et davantage de conflits d'usage
Acteurs concernés	Mairies ETF/exploitants Propriétaires Usagers Mode Op
Freins à l'action	Personnel formé – coût de fonctionnement
Incitatifs	
Plus-value	Dégradation plus lente des chemins, pistes,... Economies et meilleure gestion de l'eau
Modalités à mettre en place	« garde-champêtre » mutualisé Référénts formés sur plusieurs communes et pour plusieurs activités (voirie, chasse)

	Formation aux élus 1 structure unique comme interlocuteur de Mode Op
Prochaines actions	Budgétiser Moyen de former ? Concertation intercommunale

Orientation 3 : Des opportunités d'échange et dialogue pour mieux se comprendre mutuellement et accompagner les transitions de pratiques et usages, dans ce contexte de changement climatique

Action proposée	Vis ma vie de...
Intention	Favoriser l'échange, l'inter-connaissance, mieux se comprendre
Constats	De moins en moins de recrutement dans la filière forêt-bois, notamment dans les scieries Méconnaissance de la diversité des métiers en lien avec la méconnaissance du fonctionnement de la forêt
Acteurs concernés	<u>Organisation</u> : Collectivités, PNR <u>Acteurs</u> : Propriétaires forestiers Travailleurs de la forêt et du bois, notamment les scieurs <u>Bénéficiaires</u> : Grand public
Freins à l'action	Mise en sécurité des personnes, ne pas les exposer à des activités dangereuses Peu de personnes seraient concernées par l'action (nombre limité de participants), sauf si on fait des vidéos
Incitatifs	Budget pour l'organisation Temps passé par les personnes concernées
Plus-value	Ancrer par l'expérience ou du moins rendre visible les activités en forêt et dans la filière bois Rendre de la noblesse à ces métiers Attirer des jeunes et moins jeunes dans ces métiers
Modalités à mettre en place	Proposer des ateliers pour les habitants et les touristes : visite de scierie, journée de martelage, visite d'un chantier forestier,...
Prochaines actions	Ouvrir au public, ou aux jeunes, les journées martelage que l'ONF propose déjà aux élus.

Action proposée	Création d'un réseau de forêts nourricières - 100 forêts nourricières
Intention	Favoriser l'échange, l'inter-connaissance, mieux se comprendre
Constats	Manque de forêts lieux d'échanges et d'apprentissage Mourir de faim !
Acteurs concernés	<u>Organisation</u> : Collectivités <u>Acteurs</u> : Propriétaires forestiers dont les forêts sont proches de centres urbains <u>Bénéficiaires</u> : Grand public
Freins à l'action	Méconnaissance de ce type forêts mais informations possibles sur le territoire (voir Olivier Marx) Besoin de mettre en lien les acteurs concernés
Incitatifs	Experts sur le territoires Vergers conservatoires pouvant servir au territoire et à d'autres territoires
Plus-value	Augmenter la proportion et la diversité de la production locale de nourriture : champignons, fruits, petits fruits, ...
Modalités à mettre en place	Référencer les expérimentations de forêts nourricières Développer et améliorer ce qui peut être nourricier Organiser des chantiers participatifs pour mettre en place/favoriser ces forêts Organiser des visites dans des forêts nourricières du territoire ou d'ailleurs
Prochaines actions	Rencontrer David de Brousse qui a mis en place une forêt nourricière Organiser des visites de forêts nourricières Créer une association « 100 forêts nourricières »

Action proposée	Organiser des temps d'échanges multi-acteurs sur les risques
Intention	Organiser collectivement la gestion des risques liés au changement climatique
Constats	<p>Crainte d'une augmentation des conflits, des accidents en forêts, des incivilités dans les 2 sens (visiteurs/propriétaires), de fermetures de forêts</p> <p>Manque de regards croisés, de temps d'échanges multi-acteurs pour mettre en place des actions de prévention et gestion des risques</p>
Acteurs concernés	<p><u>Organisation</u> : Collectivités</p> <p><u>Acteurs</u> :</p> <p>SDIS</p> <p>Travailleurs de la forêt</p> <p><u>Bénéficiaires</u> :</p> <p>Propriétaires forestiers</p> <p>Exploitants forestiers</p> <p>Randonneurs, VTistes, cueilleurs</p> <p>Enfants via les écoles</p>
Freins à l'action	Difficultés pour faire venir des professionnels de la forêt en statut d'indépendant : temps de travail non rémunéré
Incitatifs	<p>Sujet mobilisateur pour poursuivre le dialogue multi-acteurs</p> <p>Importance de la prise de conscience des acteurs par rapport risque incendie, dépérissement, fréquentation, ...</p> <p>Prendre des temps en forêt sur les chantiers</p>
Plus-value	<p>Diminution des risques incendies</p> <p>Gestion plus diversifiée et résiliente</p> <p>Interventions moins impactantes pour le milieu</p>
Modalités à mettre en place	Proposer des lectures de paysages, des visites de chantier, des réunions « regards croisés sur les risques en forêt », en mettant à égalité les savoirs d'expériences et les autres savoirs.
Prochaines actions	Organisation par le consortium de temps d'échanges dans les communes à risque ?

Atelier 2 : Des forêts en transition dans le contexte du changement climatique : accompagnement aux évolutions de pratiques de gestion

Orientation 1 : Des peuplements et forêts plus diversifiés

ACTION proposée : Réaliser une série de vidéos, sous forme de brèves, pour former et informer les propriétaires forestiers

Orientation A : Des peuplements et des forêts plus diversifiés

Intention : Accompagner les propriétaires forestiers dans leurs choix par rapport à l'itinéraire de gestion le mieux adapté à leur contexte et souhaits.

Quelles seraient les PLUS-VALUES de l'action ?

- Toucher aussi les propriétaires forestiers qui ne sont pas sur placettes
- Donner aux propriétaires forestiers un autre « son de cloche » (outiller)
- Être complémentaire par rapport aux outils existants
- Inciter les propriétaires à vendre leur forêt s'ils ne sont pas intéressés

Quels sont les ACTEURS concernés ?

- Collectivités
- Gestionnaires forestiers
- Assos de propriétaires, propriétaires, syndicat de propriétaires, ...
- CNPF
- PNR
- Spécialistes et chercheurs sur les différents thèmes

Quelles sont les MODALITES à mettre en place ?

- Lien sur les sites des collectivités et acteurs du territoire
- Abonnement à une chaîne
- Le propriétaire qui parle aux propriétaires
- Développer la conscientisation, sortir du technique, revenir au global et systémique : une part de technique, mais dans un second temps
- Approche sensible : montrer aussi des endroits sauvages
- Parler de la non gestion comme choix de gestion possible.
- Politique d'éducation forestière de tous les enfants.

Quels seraient les PROCHAINS PAS ?

-

Quels sont les FREINS à l'action ?

- RGPD pour diffusion

Quels sont les INCITATIFS à l'action ?

- Donner une fierté d'être propriétaire forestier
- Montrer que la forêt est un trésor.

Si on ne faisait RIEN, qu'est-ce qui se passerait ?

- Risque d'augmentation des coupes rases, par le fait d'arriver à la situation d'être au pied du mur.

ACTION proposée : Réaliser des « PLU des forêts » en systématisant les diagnostics forestiers

Orientation A : Des peuplements et des forêts plus diversifiés

Intention : Accompagner les propriétaires forestiers dans leurs choix par rapport à l'itinéraire de gestion le mieux adapté à leur contexte et souhaits.

N.B. : Même si le terme de PLU peut évoquer un aspect réglementaire, ce n'est pas l'intention des participants ayant proposé l'action (discussion ayant eu lieu lors de l'atelier sur ce point). Le terme pourra être remplacé par un terme plus approprié. Il ne s'agit pas non plus de Plan de développement de massif.

Quelles seraient les PLUS-VALUES de l'action ?

- Mieux connaître les peuplements, les forêts et massifs, les types de propriétaires forestiers
- Propriétaires mieux informés
- Permettre aux propriétaires de prendre en compte des volets autres que le seul volet économique

Quels sont les ACTEURS concernés ?

- Propriétaires forestiers
- Communes
- Gestionnaires et entreprises d'exploitation / transformation
- Associations environnementales
- Usagers
- PNR

Quelles sont les MODALITES à mettre en place ?

- Diagnostic : dimension scientifique, cartographie
- Partage des résultats : en faire un moment de dialogue, festif

Quels seraient les PROCHAINS PAS ?

- 1 massif ou zone « test ». (1 commune?)

Quels sont les FREINS à l'action ?

- Moyens humains et financiers
- Notion de propriété privée
- Contacter tous les propriétaires

Quels sont les INCITATIFS à l'action ?

- Facilitation graphique
- Dimension « festive » >>> Attirer les participations des « non experts »
- Fête des propriétaires (un peu comme la fête des voisins)

Si on ne faisait RIEN, qu'est-ce qui se passerait ?

- Pas de prise en compte des parcelles voisines, du massif dans son ensemble.

Orientation 2 : Des modalités et pratiques de gestion qui préservent les sols et la richesse des écosystèmes forestiers

ACTION proposée : Sensibiliser et former les propriétaires et intervenants en forêt à des pratiques d'exploitation respectueuses des sols

Orientation B : Des modalités et pratiques de gestion qui préservent les sols et la richesse des écosystèmes forestiers

Intention : Former, sensibiliser les intervenants en forêt pour des pratiques d'exploitation respectueuses des sols et écosystèmes

Quelles seraient les PLUS-VALUES de l'action ?

- Prise de conscience de la fragilité des sols en Livradois-Forez, et des risques associés sur la santé des forêts et écosystèmes.

Quels sont les ACTEURS concernés ?

- Propriétaires forestiers : pour des propriétaires convaincus et mieux outillés pour être impliqués dans la conduite de coupes respectueuses.
- Intervenants en forêt : ETF, exploitants-scieurs, ...

Quelles sont les MODALITES à mettre en place ?

- Plusieurs aspects techniques à aborder :
 - o La pratique du cloisonnement
 - o Les modes alternatifs de débardage
- Mise en place d'actions de formation
- Mise en place d'un mécanisme de soutien financier sur les modes alternatifs pour que la formation puisse avoir des effets (*rmq DialTer : mériterait une fiche action en tant que telle, mais les échanges n'ont pas fait émerger de propositions plus détaillées à ce stade*)

A noter : des réticences exprimées par les participants sur certains points, qui n'ont pas pu suffisamment être creusés pour une action consensuelle :

- *Les limites au recours aux cloisonnements : ne pas faire croire que c'est LA solution répondant à toute la problématique de protection des sols, car il y a impact et tassement sur les surfaces mobilisées pour les cloisonnements*
 - o *En œuvrant à développer les cloisonnements, on cautionne le développement de la mécanisation (absence de remise en cause du recours à des engins de plus en plus lourds en forêt. On adapte les forêts aux engins, alors qu'il faudrait l'inverse)*
 - o *La pratique du cloisonnement doit être accompagné de conditions : entraxe minimal entre cloisonnements (limiter la surface impactée par le tassement), modalités de débuscage*

Quels seraient les PROCHAINS PAS ?

-

Quels sont les FREINS à l'action ?

- Dégager du temps pour la formation : coût de la journée
- Former aux techniques de débardage alternatifs : mais encore faut-il pouvoir ensuite mettre en œuvre des chantiers. Or, conditions de rentabilité économique par forcément évidentes.

Quels sont les INCITATIFS à l'action ?

- Indemnisation pour le temps passé en formation pour les professionnels (cf Fibois Normandie)

Si on ne faisait RIEN, qu'est-ce qui se passerait ?

- Le Livradois-Forez, les sols sont fragiles. Risque de perte de fertilité des sols et impact sur la santé des forêts.

ACTION proposée : Associer au label BTMC des garanties de modalités respectueuses des sols

Orientation B : Des modalités et pratiques de gestion qui préservent les sols et la richesse des écosystèmes forestiers

Intention : Favoriser des pratiques d'exploitation forestière qui préservent les sols

Quelles seraient les PLUS-VALUES de l'action ?

Le label BMC est déjà un label de qualité, permettant de valoriser des produits correspondant à une certaine éthique, avec un cahier des charges :

- Levier du consommateur : possibilité favoriser des produits qui respectent les sols
- Pour le propriétaire : possibilité d'une valorisation avec garantie, donc une meilleure rémunération.

Quels sont les ACTEURS concernés ?

- Propriétaires forestiers
- Intervenants en forêt : ETF, exploitants-scieurs, ...
- Association BMC

Quelles sont les MODALITES à mettre en place ?

- 1 contrat de vente associé au label BMC, avec des clauses portant sur les modalités appropriées au respect des sols. Avec des pénalités en cas de non respect
- 1 système d'audit
- 1 organisme qui peut faire des audits

Quels seraient les PROCHAINS PAS ?

-

Quels sont les FREINS à l'action ?

-

Quels sont les INCITATIFS à l'action ?

- Valoriser auprès des propriétaires l'intérêt qu'ils ont à protéger leurs sols

Si on ne faisait RIEN, qu'est-ce qui se passerait ?

Orientation 3 : Plus de propriétaires mobilisés et actifs pour la gestion de leur forêt

ACTION proposée : Promouvoir les ASLGF auprès des propriétaires privés et accompagner leur émergence

Orientation C : Plus de propriétaires mobilisés et actifs pour la gestion de leur forêt

Intention : Favoriser le regroupement de propriétaires pour optimiser les conditions de gestion et en faciliter la mise en œuvre.

Quelles seraient les PLUS-VALUES de l'action ?

-

Quels sont les ACTEURS concernés ?

- Propriétaires forestiers moteurs / demandeurs
- Il faut un organisme moteur : TDM, CNPF, .. ?
- Associations de propriétaires pour relai à d'autres

Quelles sont les MODALITES à mettre en place ?

- Accompagnement nécessaire, par du temps d'animation : chargé de mission dédié pendant 1, 2 ou 3 ans.

Quels seraient les PROCHAINS PAS ?

- Réponse à l'appel à projet DRAAF à venir
- A long terme, un modèle économique qui s'autofinance

Quels sont les FREINS à l'action ?

- ASLGF peu connue
- Crainte du temps initial à la mise en place, démarche intimidante (PSG commun >>> lourdeur?)

Quels sont les INCITATIFS à l'action ?

- Pas de perte de propriétaire
- Partage des frais
- Partage des connaissances, montée en compétence
- Dotation d'un document de gestion durable + accès à certaines aides

Si on ne faisait RIEN, qu'est-ce qui se passerait ?

- Coupes à l'opportunité mal réfléchie
- Invasion de scolytes non gérées

ACTION proposée : Généraliser les AFAGE sur le territoire

NB : AFAGE = Aménagement foncier agricole, forestier et environnemental

Orientation C : Plus de propriétaires mobilisés et actifs pour la gestion de leur forêt

Intention : Favoriser le regroupement de propriétaires pour optimiser les conditions de gestion et en faciliter la mise en œuvre.

Quelles seraient les PLUS-VALUES de l'action ?

- Limiter le morcellement

Quels sont les ACTEURS concernés ?

- Département
- Communes
- PNRLF
- CNPF
- Associations de propriétaires forestiers ?

Quelles sont les MODALITES à mettre en place ?

- Sensibiliser les élus et valoriser les expériences (ex : Vollore-Montagne)
- Estimation des valeurs patrimoniales : économique, mais aussi biodiversité

Quels seraient les PROCHAINS PAS ?

- Voir le département ?

Quels sont les FREINS à l'action ?

- Coût financier
- Volonté politique locale
- Attachement au foncier

Quels sont les INCITATIFS à l'action ?

- Pas de perte de propriétaire
- Partage des frais
- Partage des connaissances, montée en compétence
- Dotation d'un document de gestion durable + accès à certaines aides

Si on ne faisait RIEN, qu'est-ce qui se passerait ?

- Augmentation de la valeur patrimoniale des propriétés
- Permettre une gestion, notamment face à certains périls

Atelier 3 : Place et contribution des forêts aux dynamiques de territoire

Orientation 1 : Contribution des espaces forestiers aux paysages du territoire avec une vigilance à l'équilibre entre les grands types de milieux et activités

ACTION proposée : Continuer le dialogue, assumer les conflits qui peuvent émerger, assumer les controverses

Orientation A : Contribution des espaces forestiers aux paysages du territoire avec une vigilance à l'équilibre entre les grands types de milieux et activités

Intention : Envisager un dialogue dans la durée pour penser et définir ensemble des stratégies territoriales sur le devenir de la forêt et faire exister la forêt et les enjeux sur la forêt dans tous les espaces de concertation territoriale et les outils de planification et d'aménagement

Quelles seraient les PLUS-VALUES de l'action ?

- Prendre en compte la forêt dans l'aménagement du territoire
- Faire de la forêt un vrai sujet débattu / concerté

Quels sont les ACTEURS concernés ?

- Collectivités
- Partenaires
- Professionnels
- Habitants

Quelles sont les MODALITES à mettre en place ?

- Mettre en place un espace de dialogue
- Accompagner le dialogue

Quels seraient les PROCHAINS PAS ?

- Faire le lien aux démarches à venir (PLUi, PCAET,...)

Quels sont les FREINS à l'action ?

- Peur du conflit
- Question du pilotage de la démarche

Quels sont les INCITATIFS à l'action ?

- Des cadres existants (CFT,...)
- Démarches règlementaires à venir (PLUi, ...)

Si on ne faisait RIEN, qu'est-ce qui se passerait ?

- Statu quo, consensus mou ?

- Conflits d'occupations du territoire

ACTION proposée : Envisager une évolution « agricole » dans sa diversité (agroforesterie, agropastoralisme) sur les secteurs forestiers peu productifs (par exemple dépérissant face au changement climatique)

Orientation A : Contribution des espaces forestiers aux paysages du territoire avec une vigilance à l'équilibre entre les grands types de milieux et activités

Intention : Accompagner les acteurs du territoire pour inciter / favoriser la réouverture des paysages

Quelles seraient les PLUS-VALUES de l'action ?

- Favoriser la diversité des productions agricoles
- Accueillir des porteurs de projets agricoles
- Rouvrir le paysage

Quels sont les ACTEURS concernés ?

- Collectivités : Conseil régional, Conseil départemental, Communes
- Chambre d'agriculture, organismes agricoles

Quelles sont les MODALITES à mettre en place ?

- Profiter des expériences d'autres territoires tels des PNR (prévoir un voyage d'étude, ...)
- Créer un dialogue entre forestiers et agriculteurs : privilégier une approche participative plutôt que des règles qui font peur

Quels seraient les PROCHAINS PAS ?

- Cartographier les secteurs concernés
- S'appuyer sur des retours d'expérience
- Rechercher des porteurs de projet
- Éventuellement, travailler à la maîtrise foncière de ces secteurs ?

Quels sont les FREINS à l'action ?

- Absence d'agriculteur
- Activité agricole envisagée peu rémunératrice (question de la viabilité)
- Propriétaires ne voulant pas faire évoluer leur occupation du sol

Quels sont les INCITATIFS à l'action ?

- Mesures agri-environnementales, paiement pour services environnementaux (aides financières)
- Conscience collective
- Volonté politique locale

Si on ne faisait RIEN, qu'est-ce qui se passerait ?

- Evolution naturelle spontanée
- Risque incendie
- Abandon / enrichissement de certains villages

Orientation 2 : Contribution des forêts à la dynamique économique et à l'attractivité du territoire

ACTION proposée : Organiser un évènement fédérateur permettant de valoriser la forêt du Livradois-Forez auprès d'un public large (« La coupe du Monde de la Forêt ! »)

Orientation B : Contribution des forêts à la dynamique économique et à l'attractivité du territoire

Intention : Faire exister la forêt dans l'identité du territoire et la valoriser comme vecteur d'attractivité

Quelles seraient les PLUS-VALUES de l'action ?

- Donner envie aux jeunes de s'intéresser aux métiers de la filière bois-forêt
- Mettre en avant la valorisation locale du bois à travers les acteurs locaux de la filière
- Attirer de nouvelles populations (touristiques ou autres)

Quels sont les ACTEURS concernés ?

- Un public large : habitants du territoire et acteurs locaux, population touristique ou autre (des visiteurs pouvant avoir un projet d'installation sur le territoire.
- En particulier :
 - o les jeunes du territoire
 - o les jeunes ou adultes en formation ou ayant un projet de formation dans le domaine de la forêt et du bois
 - o les acteurs de la formation (lien aux centres de formation initiale ou continue, notamment à Brioude et Noirétable)
 - o les sylviculteurs, transformateurs et artisans
 - o les acteurs du tourisme

Quelles sont les MODALITES à mettre en place ?

- Combinaison de plusieurs modalités qui pourraient se combiner dans un programme large sur la thématique de la forêt avec par exemple la possibilité de découvrir les métiers locaux du bois, des lieux démonstratifs, une course VTT, etc.
- Communiquer sur une image forte (lien à un récit territorial) : avec des moyens « puissants », s'appuyer sur le digital

Quels seraient les PROCHAINS PAS ?

- Mobiliser et organiser un écosystème d'acteurs en s'appuyant notamment sur des relais locaux (camping, acteurs du sport et de la culture), des sponsors, ...
- Faire le lien avec les centres de formation (Brioude, Noirétable)

Quels sont les FREINS à l'action ?

- Un point de vigilance à avoir sur **la manière dont la forêt est promue, ce qui doit être en accord, en cohérence et au service de la vision commune** (notion de multifonctionnalité)

Quels sont les INCITATIFS à l'action ?

- Mettre en évidence les retombées économiques pour le territoire de l'utilisation du bois local
- Mobiliser les propriétaires

Si on ne faisait RIEN, qu'est-ce qui se passerait ?

- Poursuite de certaines pratiques (coupes rases ou autres) économiquement douteuses
- Appauvrissement culturel (besoin de faire vivre un récit territorial)

ACTION proposée : Construire, porter, partager et diffuser un récit territorial sur la forêt dans le Livradois-Forez

Orientation B : Contribution des forêts à la dynamique économique et à l'attractivité du territoire

Intention : Faire exister la forêt dans l'identité du territoire et la valoriser comme vecteur d'attractivité

Quelles seraient les PLUS-VALUES de l'action ?

- Mettre en avant de ce qu'apporte la forêt autre que les aspects économiques (mettre en avant des éléments de « fierté » liés à la biodiversité, au cadre de vie, faire le lien à la dimension culturelle, à travers par exemple les lieux-dits)

Quels sont les ACTEURS concernés ?

- Tout le monde, et en premier lieu dans les constructions collectives
- Les acteurs du territoire au sens large

Quelles sont les MODALITES à mettre en place ?

- Élaborer une charte que tout le monde pourrait signer autour d'une vision de la forêt de son devenir demain (avec les valeurs portées en commun, les incertitudes, ...)

- Mettre en place un réseau de sites supports pour rendre concret et nourrir ce récit territorial : des forêts écoles, un réseau de placettes de suivi, des lieux de transformation, ...
- Faire vivre le récit territorial à travers diverses modalités d'échange, comme par exemple des rencontres / cercles de discussion dans les villages > penser des modalités de mise en dialogue
- Rassembler et/ou construire des supports au service de ce récit territorial

Quels seraient les PROCHAINS PAS ?

Quels sont les FREINS à l'action ?

- Le modèle actuel productiviste

Quels sont les INCITATIFS à l'action ?

- Mettre en évidence les retombées économiques pour le territoire de l'utilisation du bois local
- Mobiliser les propriétaires

Si on ne faisait RIEN, qu'est-ce qui se passerait ?

- Poursuite de certaines pratiques (coupes rases ou autres) économiquement douteuses
- Appauvrissement culturel (besoin de faire vivre un récit territorial)

ACTION proposée : Redéfinir à l'échelle territoriale un cadre fiscal plus incitatif avec des principes d'exonération ou clauses spécifiques pour favoriser des forêts diversifiées

Orientation B : Contribution des forêts à la dynamique économique et à l'attractivité du territoire

Intention : Faire exister la forêt dans l'identité du territoire et la valoriser comme vecteur d'attractivité

Quelles seraient les PLUS-VALUES de l'action ?

- Rééquilibrer le cadre fiscal actuel en faveur de la diversification des forêts
- Favoriser l'adaptation au changement climatique

Quels sont les ACTEURS concernés ?

- Propriétaires forestiers
- Élus
- Habitants

Quelles sont les MODALITES à mettre en place ?

- Retravailler dans le cadre de la procédure prévue à cet effet les conditions d'exonération (par exemple en cas de choix d'une libre évolution), et les classes d'imposition (par exemple pour favoriser le sapin plutôt qu'une coupe rase avec replantation)

Quels seraient les PROCHAINS PAS ?

Quels sont les FREINS à l'action ?

- Les communes elles-mêmes, une part non négligeable de leurs recettes fiscales étant liée à la forêt

Quels sont les INCITATIFS à l'action ?

Si on ne faisait RIEN, qu'est-ce qui se passerait ?

Orientation 3 : Une filière forêt-bois qui amène de la valeur ajoutée sur le territoire

ACTION proposée : Valoriser les métiers manuels de la forêt, le « fait main » par un label « made in Livradois-Forez »

Orientation C : Une filière forêt-bois qui amène de la valeur ajoutée sur le territoire

Intention : Rendre les métiers de la forêt et du bois attractifs, les valoriser

Quelles seraient les PLUS-VALUES de l'action ?

- Maintenir des métiers
- Eviter de remplacer l'Homme par la machine
- Prendre soin des sols

Quels sont les ACTEURS concernés ?

- Propriétaires forestiers
- Citoyens, associations de village
- Communes Forestières
- Entreprises forestières
- Coopératives
- Centres de formation

Quelles sont les MODALITES à mettre en place ?

- Créer le label dans un cadre partenarial > lien avec un processus plus large de dialogue ?
- Mettre en place de pratiques douces pour la gestion forestière (par exemple le débardage par câbles, l'utilisation de la force animale,...) > comment soutenir / développer ces activités
- Développer la transformation et l'artisanat local autour du bois ? > comment soutenir / développer ces activités

Quels seraient les PROCHAINS PAS ?

- Ajouter 2 € / m³
- Créer et communiquer sur le label
- Mise en place de formations de débardage doux

Quels sont les FREINS à l'action ?

- Augmentation des prix pour les consommateurs

Quels sont les INCITATIFS à l'action ?

Si on ne faisait RIEN, qu'est-ce qui se passerait ?

- Extractivisme continu

- Descente énergétique
- Perte de puits de carbone
- Perte de ressources

ACTION proposée : Organiser des sorties scolaires annuelles au centre de formation professionnelle de Noirétable, sur les métiers sobres en énergie fossile

Orientation C : Une filière forêt-bois qui amène de la valeur ajoutée sur le territoire

Intention : Rendre les métiers de la forêt et du bois attractifs, les valoriser

Quelles seraient les PLUS-VALUES de l'action ?

- Valoriser les métiers de la forêt et du bois auprès des jeunes et favoriser leur attractivité

Quels sont les ACTEURS concernés ?

- Centre de formation
- Etablissements scolaires du territoire, Rectorat
- Communes, Département, Région
- Associations de parents d'élèves

Quelles sont les MODALITES à mettre en place ?

- Sensibiliser le Rectorat
- Dégager des moyens pour les établissements
- Solliciter des financements auprès des collectivités compétentes
- Mettre en place des bus

Quels seraient les PROCHAINS PAS ?

Quels sont les FREINS à l'action ?

- Manque de temps pour les sorties scolaires

Quels sont les INCITATIFS à l'action ?

Si on ne faisait RIEN, qu'est-ce qui se passerait ?

- Extractivisme continu
- Descente énergétique
- Perte de puits de carbone
- Perte de ressources

ACTION proposée : Sensibiliser le consommateur sur les rémunérations derrière l'achat de bois / produits en bois et sur les métiers du bois

Orientation C : Une filière forêt-bois qui amène de la valeur ajoutée sur le territoire

Intention : Rendre les métiers de la forêt et du bois attractifs, les valoriser

Quelles seraient les PLUS-VALUES de l'action ?

- Garder de la valeur ajoutée
- Maintenir les savoirs faire
- Garder et développer la population

Quels sont les ACTEURS concernés ?

- Consommateurs
- Filière de transformation
- Organismes de formation

Quelles sont les MODALITES à mettre en place ?

- Améliorer les conditions de travail et la rémunération
- Labelliser pour utiliser l'attachement au territoire, renforcer un sentiment de fierté
- Communiquer sur le bois qui dure

Quels seraient les PROCHAINS PAS ?

Quels sont les FREINS à l'action ?

- Manque de personnes formées
- Niveau de rémunération

Quels sont les INCITATIFS à l'action ?

Si on ne faisait RIEN, qu'est-ce qui se passerait ?

- De moins en moins de ces métiers présents sur le territoire

ACTION proposée : Développer des coopératives pour la valorisation collective des bois

Orientation C : Une filière forêt-bois qui amène de la valeur ajoutée sur le territoire

Intention : Favoriser la valorisation économique de certaines essences, pour favoriser la diversité / Mieux trier les bois lors des chantiers lorsqu'ils sont de qualité

Quelles seraient les PLUS-VALUES de l'action ?

- Permettre une meilleure valorisation des bois

Quels sont les ACTEURS concernés ?

- Propriétaires
- CNPF / CRPF
- ONF
- Coopératives

Quelles sont les MODALITES à mettre en place ?

- Remettre en commun la valorisation du bois
- Mettre en ligne les ventes
- Former au triage du bois

Quels seraient les PROCHAINS PAS ?

Quels sont les FREINS à l'action ?

- Des petites structures

Quels sont les INCITATIFS à l'action ?

Si on ne faisait RIEN, qu'est-ce qui se passerait ?

- Statu quo
- Perte de valeur ajoutée
- Perte de matière

ACTION proposée : Intégrer la filière feuillus locale par ex se rapprocher des fabricants d'escaliers pour valoriser le potentiel des feuillus

Orientation C : Une filière forêt-bois qui amène de la valeur ajoutée sur le territoire

Intention : Favoriser la valorisation économique de certaines essences, pour favoriser la diversité / Développer la filière hêtre en aval / Retrouver la deuxième transformation

Quelles seraient les PLUS-VALUES de l'action ?

- Permettre une meilleure valorisation des bois
- Garder la valeur ajoutée sur le territoire
- Maintenir de l'activité sur le territoire

Quels sont les ACTEURS concernés ?

- Ecole de menuiserie
- Scieries
- Propriétaires forestiers

Quelles sont les MODALITES à mettre en place ?

- Sensibiliser les propriétaires forestiers aux possibilités de valorisation du hêtre
- S'inspirer du plan sapin pour garder des scies à ruban
- Mobiliser les acteurs de proximité de la deuxième transformation

Quels seraient les PROCHAINS PAS ?

- Réunir les acteurs de la filière
- Travailler sur l'offre de formation
- Communiquer sur ces métiers
- Cartographier les acteurs de la deuxième transformation

Quels sont les FREINS à l'action ?

Quels sont les INCITATIFS à l'action ?

Si on ne faisait RIEN, qu'est-ce qui se passerait ?

- Hêtre utilisé en bois de chauffage
- Perte de valeur